



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Réaménagement de la Place du 19 mars 1962 à Lucé

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Ville de Lucé

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale (commune)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

GAUTHIER

Florent

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Réorganisation des espaces de stationnement sur l'ensemble de l'emprise de la place du 19 mars 62 conduisant une réduction de la capacité globale de stationnement de 148 emplacements actuellement à 106 places projetées.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à :

- requalifier l'ensemble des aménagements de la place du 19 mars 1962,
- réorganiser et optimiser les surfaces de stationnement,
- permettre la construction d'une halle de marché modulable,
- permettre la mise en œuvre d'un réseau d'eau pluviale sous la maîtrise de Chartres Métropole pour réduire les problèmes de surcharges hydraulique
- conserver autant que possible les arbres existants (marronniers et tilleuls) et compléter par la plantation de nouveaux sujets
- créer des parvis sécurisés aux équipements et services publics

#### 4.2 Objectifs du projet

Le principal objectif de l'aménagement consiste à créer un véritable lieu de centralité sur la place du 19 mars 1962 qui est bordée d'équipements publics structurant pour la commune : église Saint Pantaléon, médiathèque Georges Sand, école Jules Ferry, centre culturel Edmond Desouches, agence postale et projet de futur conservatoire de musique.

Pour cela, la commune souhaite réaménager l'ensemble de cet espace vieillissant et très minéral en développant la mixité d'usages avec :

- la conservation d'une capacité de stationnement nécessaire au fonctionnement des équipements,
- la relocalisation des marchés de la commune sous une nouvelle halle dont l'usage sera étendu à des manifestations temporaires (cinéma et concerts de plein air),
- la mise en valeur des espaces verts, la désimperméabilisation des sols et la réduction, l'ajustement de l'emprise des voies circulation,
- la création d'un jardin des souvenirs regroupant plusieurs monuments actuellement disséminés à proximité de la place,
- la création de parvis pour chaque équipement périphérique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront organisés par phases pour assurer la desserte et le fonctionnement de l'ensemble des équipements. Ils comprennent notamment les travaux :

- nécessaires à la mise en œuvre de réseau d'eaux pluviales surdimensionnés sous maîtrise de Chartres Métropole
- de renouvellement complet de l'éclairage public,
- de renouvellement complet des revêtements de surface,
- de construction de la halle,
- d'espace verts.

Le calendrier prévisionnel de travaux doit permettre la réalisation de l'ensemble de l'aménagement dans le courant de l'année 2024. Différentes séquences peuvent d'ores et déjà est définies :

- Phase 1 : travaux de renouvellement, de dévoiement et de création de réseaux
- Phase 2 : travaux de structures
- Phase 3 : travaux d'aménagement de surface.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'aménagement génère une évolution du nombre de place de stationnement avec une offre actuelle de 148 places (depuis suppression des places de stationnement le long de l'école Jules Ferry) réduite à 106 places au terme de l'aménagement. Les voies de circulation sont calibrées et réduites au maximum. La rue René Langlois est mise en sens unique dans le prolongement du sens de circulation existant dans sa partie Sud.

Les matériaux mis en œuvre seront essentiellement des dallages béton pour les places et parvis, le sable stabilisé pour les allées piétonnes et le jardin des souvenirs, des voiries en enrobé et des pavés béton à joint engazonnés pour l'ensemble des places de stationnement.

Au-delà de leurs qualités esthétiques, le choix des matériaux est établi pour assurer la pérennité des aménagements de surface, la maintenance en cas d'intervention (possibilité de dépose/repose des dallage) limiter l'imperméabilisation en fonction des usages attendus.

En cas de démolition, l'ensemble des matériaux constituerait des déchets inertes qui peuvent être réemployés.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aménagement de la place du 19 mars 1962 est soumis à la délivrance d'un permis d'aménager en application de l'article R421-19, j) du code de l'Urbanisme

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise de la place	16 000m <sup>2</sup>
Emprise de la halle	300m <sup>2</sup>
Surface imperméable/perméable existantes	10 820m <sup>2</sup> / 5 334m <sup>2</sup>
Surface imperméable/perméable projetées	8 056m <sup>2</sup> / 8 056m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Place du 19 mars 1962

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : LUCE

Code postal : 2 8 1 1 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 1 ° 4 6 ' 6 3 " 9 Lat. : 4 8 ° 4 3 ' 9 2 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de Lucé approuvé le 27/06/2012 et modifié les 16/10/2013 et 30/09/2015 et la zone UA.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone de 250m de part et d'autre de la D923 / D7023 (rue et avenue de la République)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux souterraines Nappe de l'Albien -165m NGF
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nouveaux revêtements de surfaces Apport de terre végétale
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux nécessaires à la fabrication des revêtements de surface

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesure d'évitement : conservation des arbres existants
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nul, direct et permanent : augmentation possible du trafic automobile lié aux nouveaux usages du lieu de centralité compensé par l'évolution des sens de circulation, la réduction des voies et le développement des espaces destinées aux mobilités actives. Le projet de BHNS bordant la partie Nord de la Place favorisera également les déplacements au moyen des transports collectifs.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Négatif, direct et temporaire : Nuisances temporaires liées à la phase travaux. Émergences possibles à l'occasion des manifestations de plein-air dont l'impact sur le voisinage résidentiel est toutefois limité
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Servitude de bruit défini de part et d'autre de l'avenue de la République (D7023) compatible avec les nouveaux usages du lieu.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Négatif, direct et temporaire : Vibration possible en phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Positif, direct et permanent : renouvellement de l'éclairage public dans le respect de la réglementation en vigueur
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Négatif, direct et permanent : opérations de nettoyage en fin de marché alimentaire
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Négatif, direct et temporaire : déchets de démolition des surfaces existantes a priori inertes et non dangereux Diagnostic amiante/HAP des enrobés en cours
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saisine en cours pour diagnostic archéologique aux abords de l'Eglise
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Positif, indirect et permanent : Nouveaux usages du lieu de centralité : marché alimentaire, manifestations ponctuelles de plein air, espace de détente et de repos  Positif, direct et permanent : Diminution de l'imperméabilisation des sols

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de construction d'un nouveau conservatoire de musique entre la place du 19 mars 1962 et la rue de la République (D7023)

Projet de développement d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service à l'horizon 2026 sur la rue de la République (D7023)



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu de l'ensemble des éléments, la réalisation d'une évaluation environnementale ne permettrait pas de d'éclairer cette opération d'aménagement public de manière différente.

Les principaux objectifs portant sur l'amélioration du cadre vie d'un espace peu utilisé, l'aménagement doit permettre d'engendrer des impacts positifs ; sécurisation des parvis école, médiathèque, foyer culturel, église et conservatoire de musique, développement des usages et renforcement du lien social, mise en valeur de l'îlot de fraîcheur, réduction de la place de la voiture, gestion des eaux pluviales...

La concertation autour du projet s'est articulée autour d'une réunion publique réalisé sur place, d'une communication dans les journaux (PQR et journal de la commune) et de rencontres avec les partenaires institutionnels concernés.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Diagnostic sanitaire des arbres de la place du 19 mars 1962	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Etude de stationnement	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Pièces du Permis d'Aménager	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Plans de coupe du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GAUTHIER

Prénom Florent

Qualité du signataire Maire de Lucé



À Lucé

Fait le 01/09/2023

\_\_\_\_\_  
Signature du (des) demandeur(s)

